



Communiqué de presse

Genève, le 9 avril 2013

A sa demande et pour démentir les contre-vérités qui ont été énoncées ces derniers jours, François Reyl, Directeur Général de REYL & CIE S.A., a été reçu ce jour par M. le Premier Procureur Yves Bertossa. François Reyl a donné son accord pour que le procès-verbal de cet entretien soit immédiatement transmis aux juges d'instruction français.

REYL & CIE S.A. renvoie par ailleurs au communiqué de presse du 3 avril 2013 publié par le Ministère Public du Canton de Genève.

Contact presse

REYL & CIE SA
Tél. +41 22 816 80 20
presse@reyl.com